

## MASTER 1 DROIT DES AFFAIRES

DOMAINE(S) :

**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

MENTION	Droit des affaires (Université Paris-Saclay)
DISCIPLINE(S)	Droit Privé
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

La mention « Droit des affaires » présente la caractéristique principale d'offrir aux étudiants la possibilité sur deux ans de formation de parfaire les fondamentaux d'une formation juridique en droit en S1, et de se spécialiser progressivement entre le S2 et le S4 dans la perspective d'une intégration dans le monde des affaires. La formation s'articule en deux étapes : la première année (M1) est essentiellement envisagée dans la perspective d'une poursuite d'études en Parcours (cursus de droit traditionnel en 4 ans), tout en laissant aux étudiants, par le choix des matières proposées (infra), de se présenter en fin de M1 à l'examen d'entrée à l'École de formation des avocats dès l'obtention de la maîtrise en droit (CRFPA). EN S3 et S4, la formation est envisagée dans la perspective d'une entrée dans la vie active, sous réserve pour les professions juridiques réglementées d'obtenir le complément de diplôme permettant d'exercer la profession (CRFPA, Notariat, mandataire ou administrateur judiciaire..).

**Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.**

**Secrétariat pédagogique :**

Sandrine HENAUT

sandrine.henaut@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 52 95

Bureau : 219

Absente le Vendredi

## Conditions d'admission

---

### CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le sur le site de l'Université Paris-Saclay.

### DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

*Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles*

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

### Contact réservé à la reprise d'études

Françoise Jenssonnie - 01 39 25 53 29

Louise Larchet - 01 39 25 53 35 (lundi matin, mardi et mercredi)

dsp.dfcre@uvsq.fr

## Inscription

---

Période de candidature : 15/05/2021 - 30/06/2021

## Contenu de la formation

---

DÉZOOMER

100 %100 %

ZOOMER

PAGE PRÉCÉDENTE

Page courante / 1

PAGE SUIVANTE

Télécharger